

D 370 EL SALVADOR: TROUBLES SANGLANTS APRES L'ELECTION
PRESIDENTIELLE

Après les élections du 20 février 1977, qui ont vu la victoire -contestée- du général Romero, candidat du parti gouvernemental, des émeutes ont éclaté dans les jours suivants. L'état de siège était alors proclamé pour un mois. Le 28 février, l'armée tirait sur les partisans du candidat vaincu, le colonel Claramount, réfugié à l'ambassade du Costa-Rica. L'opposition parle de quelques 200 morts pour la journée dans la seule capitale, San Salvador.

Dans ce contexte de troubles graves, la commission centrale de l'épiscopat prenait position le 5 mars en faveur des droits des masses défavorisées du pays. On trouvera ci-dessous le texte de cette déclaration. A ce propos, il convient de noter que Mgr Chavez y González, archevêque de San Salvador et démissionnaire, a été remplacé à ce poste, le 9 février 1977, par Mgr Oscar Romero. L'ancien archevêque s'était signalé en 1975 par la publication d'une lettre pastorale consacrée à l'inflation (cf. DIAL D 232).

Le problème de la justice sociale contribue actuellement à détériorer sensiblement les relations de l'Eglise et de l'Etat. C'est ainsi que huit prêtres étrangers ont été expulsés depuis le début de l'année. Le 12 mars 1977, le P. Rutilio Grande, jésuite salvadorien, était assassiné en compagnie de deux paysans alors qu'ils circulaient en voiture dans la région de El Paisnal. Ce prêtre était connu pour son travail apostolique auprès des paysans. Nous donnons ci-dessous le communiqué officiel de l'archevêché sur le triple crime.

Le troisième document de ce dossier est le communiqué publié le 15 mars par l'archevêché de San Salvador sur la violation des droits de l'homme dans le pays.

(Note DIAL)

1- Message du Conseil permanent de l'épiscopat d'El Salvador sur la situation
actuelle du pays (5 mars 1977)

Chers Salvadoriens,

C'est au nom de la Conférence épiscopale d'El Salvador que nous nous adressons à vous en ces moments d'incertitude et d'angoisse, à l'heure où tout citoyen et tout chrétien est, en conscience, profondément soucieux de la situation dans notre cher pays. Les événements des derniers mois et des derniers jours, connus de tous, exigent que nous nous prononcions clairement, sereinement et fermement sur ces faits. Comme pasteurs du peuple de Dieu qui nous a été confié, nous ne pouvons pas fuir cette responsabilité; notre silence pourrait être interprété comme de l'indifférence devant la situation actuelle ou comme une acceptation passive et résignée des tristes événements qui vont se répétant.

Nous sommes amenés à parler du fait que nos chrétiens n'ont pas la parole; nous le faisons pour aviver et canaliser leurs espoirs, ainsi que pour les aider dans leur prise de conscience de chrétiens et de citoyens. Confiants dans la force qui nous vient du Seigneur, dans la noblesse de notre peuple et dans l'espérance qui est toujours vivante en chacune des personnes, surtout les plus opprimées, nous soumettons à votre attention les réflexions suivantes pour qu'elles éclairent notre comportement chrétien et nourrissent notre espérance tellement mise à l'épreuve ces jours-ci.

1- Les faits qui nous préoccupent

Au cours des derniers mois se sont succédés des événements tristes, dont certains sont du domaine public puisqu'ils ont été rapportés dans la presse nationale; d'autres courent de bouche à oreille et sont ignorés ou déformés par les moyens d'information. Ces événements concernent aussi l'Eglise, qui a été souvent calomniée, comme l'ensemble du pays. Nous tenons à rappeler brièvement les faits qui nous ont plongés dans la perplexité et la tristesse:

1) La répression a augmenté contre les paysans et tous ceux qui les accompagnent dans leur juste prise de conscience;

2) Le nombre a augmenté des personnes tuées et disparues dans des circonstances demeurées obscures. La torture comme moyen d'intimidation est également en augmentation;

3) Tout cela s'est aggravé après les élections et s'est traduit par l'anxiété des citoyens et des nombreuses familles touchées par la mort ou la disparition de certains de leurs membres;

4) En ce qui concerne plus directement l'Eglise, il y a eu une campagne de dénigrement lancée par FARO et ANEP, campagne qui n'a même pas respecté la figure honorable de Mgr Luis Chávez y González;

5) Une campagne de presse et par d'autres moyens de communication a été déclenchée pour menacer et intimider des prêtres, des laïcs, des organisations et des publications d'orientation chrétienne;

6) Dernièrement il y a eu l'expulsion de respectables prêtres étrangers, et cela sans explication et sans dialogue préalable entre les autorités militaires et ecclésiastiques, dialogue qui avait auparavant toujours eu lieu dans des cas similaires. Cette attitude des autorités militaires nous fait craindre de nouvelles expulsions de prêtres étrangers, des difficultés pour leur entrée dans le pays et la poursuite des menaces contre les prêtres autochtones.

En résumé, à l'énumération de tous ces faits, nous voyons que ce qui est en jeu ce sont les droits de l'homme pour les salvadoriens comme pour les prêtres nés ailleurs mais identifiés avec notre peuple pour contribuer à l'amélioration de notre patrie.

2- La signification des événements

La gravité de ces faits vient d'un mal plus grand et plus profond. Tout le monde sait que notre pays vit dans des conditions sociales dramatiques. Les statistiques le montrent et la vie quotidienne au milieu des gens le confirme. Bien qu'on l'ait déjà beaucoup cité, il faut répéter encore une fois ce que Medellín a dit de notre continent et qui s'applique à notre pays: "Le fait le plus significatif de nos jours est la misère généralisée de groupes humains importants"; cette situation a été qualifiée d'"injustice collective" et de "violence institutionnalisée" (cf. Document n° 2 sur la paix). Nous aimerions tous que les choses ne soient pas ainsi, mais elles le sont; et elles ne cesseront de l'être tant qu'on ne prendra pas en considération les masses et qu'on

ne recherchera pas des solutions à leurs problèmes, au lieu de ne tenir presque exclusivement compte que d'une minorité s'employant à conserver et à augmenter son pouvoir social, économique et politique.

C'est là une analyse simple et indépendante de toute idéologie concrète. Ce n'est rien d'autre qu'un jugement moral jailli du profond de la foi chrétienne: les choses ne peuvent continuer ainsi. Nous ne pouvons continuer de répondre comme Caïn, en paroles sinon dans les faits: "Suis-je par hasard le gardien de mon frère?" (Genèse 4,9); ni d'agir comme le prêtre et le lévite qui ont "fait un détour" pour ne pas se trouver en face de la réalité d'un homme blessé et abandonné (Luc 10, 31-32).

C'est là le péché fondamental que, comme pasteurs, nous devons dénoncer. On ne peut ignorer le peuple ni jouer avec lui et avec ses espoirs. Tant qu'on ne s'appliquera pas résolument et efficacement à régler le problème de la distribution de la richesse et de la terre, de la participation politique, de l'organisation de la société rurale et urbaine, c'est la condition de citoyens et de fils de Dieu qui continuera d'être ignorée.

On ne peut nier que l'Eglise et les chrétiens passent par une phase de conversion, douloureuse mais réelle. Depuis le concile Vatican II et surtout Medellín, ils prennent conscience du "Non!" tranchant que Dieu dit devant notre péché d'omission; nous en sommes venus, dans une plus ou moins large mesure, à collaborer nous aussi à l'avènement d'une société plus humaine qui, pour nous chrétiens, est l'approche du royaume de Dieu.

Dans notre pays, comme aussi dans de nombreux autres d'Amérique latine, chaque fois que les chrétiens et l'Eglise ont été fidèles à leur mission prophétique de dénonciation du péché, et fidèles aussi à l'oeuvre positive de collaboration pour l'édification d'une société plus juste dans laquelle et est réellement tenu compte des défavorisés et des marginalisés, qu'ils soient paysans, ouvriers, indiens ou habitants de bidonvilles, chaque fois la réaction a été la même: le pouvoir s'est retourné contre les chrétiens et il y a eu des morts, des disparitions, des expulsions et des menaces.

3- La mission de l'Eglise

En ces heures de confusion où certains cherchent à faire dévier l'Eglise de sa tâche et de ses engagements concrets, il convient de rappeler une fois encore quelle est sa mission.

L'Eglise est dépositaire de la foi et de la tradition de Jésus-Christ qui deviennent, par son Esprit, vivantes et agissantes en chacun de ceux qui choisissent de le suivre. L'Eglise doit continuer la mission évangélisatrice de Jésus-Christ: "Proclamer de ville en ville, surtout aux plus pauvres qui sont souvent les plus accueillants, la joyeuse nouvelle de l'accomplissement des promesses et de l'alliance proposées par Dieu" (Evangelii Nuntiandi, 6); en un mot, annoncer le royaume de Dieu (E.N., 6). Royaume, comme dit la liturgie, "de justice et de paix, de vérité et d'amour, de grâce et de sainteté" (préface du Christ-roi). Tout en sachant que la réalisation de ce royaume sur la terre sera toujours partielle et incomplète, l'Eglise doit le promouvoir de toutes ses forces. Cela veut dire, dans notre situation concrète: lutter pour promouvoir la justice, connaître la vérité, parvenir à un ordre politique, social et économique conforme au plan de Dieu. Cela suppose démasquer ceux qui ont promu une fausse humanisation par le profit, la position sociale, le pouvoir, les privilèges; et rendre la dignité ainsi que les moyens matériels

à ceux qui vivent dans l'oubli et en marge de la société. En somme, l'Eglise doit travailler à ce que notre société devienne plus humaine et plus juste.

De même que l'injustice est bien concrète, de même faut-il que la promotion de la justice soit aussi concrète. Personne ne doit s'étonner que l'Eglise donne son point de vue, ses orientations et ses encouragements sur les mécanismes concrets permettant de réaliser la justice. Ces mécanismes comportent des éléments discutables et l'Eglise devra, elle aussi, apprendre à distinguer quels sont les mieux adaptés à l'idéal du royaume de Dieu. Sur ce plan, tout comme les autres institutions humaines qui s'emploient à promouvoir la justice, l'Eglise aura à évaluer et à critiquer ses réussites et ses échecs. Lutter pour la justice, la paix, le développement des gens et la défense des droits fondamentaux de la personne, ce n'est pas faire de la politique mais travailler à ce qui est l'essentiel du bien commun (cf. Synode des évêques de 1971, la justice et le sacerdoce ministériel).

C'est pourquoi, au risque d'être mal comprise ou persécutée à cause de cela, l'Eglise ne peut faire moins qu'élever la voix quand l'injustice s'empare de la société. Elle ne peut rester muette quand les droits de l'homme sont violés, que ce soit de façon officielle ou dans des cas concrets comme ceux énumérés plus haut.

Dans notre cas, l'attitude de dénonciation n'est pas le fruit d'un esprit de revanche; elle ne consiste pas non plus à faire le jeu de ceux qui agissent par intérêt privé. Elle vient de la fidélité envers Celui qui a démasqué le péché là où il était: chez les pharisiens, les prêtres, les riches, chez Hérode et chez Pilate. Elle suppose que celui qui dénonce le péché chez les autres soit disposé à le faire pour lui-même; mais cela ne le dispense pas de la grave responsabilité de dénoncer le péché là où il est, que ce soit dans le coeur de l'homme ou dans les structures qui l'oppriment.

A l'exemple de Jésus, l'Eglise ne peut ni ne doit exclure quiconque de sa tâche d'évangélisation et de réalisation du royaume de Dieu. Tous les hommes sont appelés par Dieu: les riches et les pauvres, les puissants et les défavorisés. Mais ils sont appelés de diverses manières, et c'est pourquoi l'Eglise doit montrer clairement qu'elle se trouve du côté des défavorisés, du côté de ceux dont normalement personne ne s'occupe et auxquels personne ne s'intéresse. Cela lui vaudra, comme à Jésus, la persécution et l'incompréhension des puissants, probablement surpris de ce que l'Eglise se mêle des affaires de ce monde et ennuyés parce qu'ils prennent cette mission pour une menace. L'Eglise ne peut rester impassible devant ceux qui possèdent de grandes étendues de terre, face à ceux qui n'en ont aucune à cultiver, ne serait-ce que le minimum pour subsister; devant ceux qui ont accès à la culture, aux loisirs, à la vie opulente, face à ceux qui luttent jour après jour pour pouvoir subsister, qui n'ont de façon habituelle aucun emploi et qui vivent avec la faim les conduisant tragiquement aux plus bas niveaux de la dénutrition.

L'Eglise sera et collaborera avec toutes les personnes de bonne volonté qui oeuvrent à la réalisation du royaume de Dieu; elle ne fera preuve d'aucun préjugé envers elles, dans la lutte pour l'éducation, le logement, l'organisation collective et la culture là où cela n'existe pas.

L'Eglise sait que le serviteur n'est pas plus grand que son maître, qu'elle doit compléter en chacun des chrétiens qui la composent - la présence de Jésus-Christ dans l'histoire - ce qui manque à la passion du Christ, comme dit St Paul (Colossiens 1, 24). Elle ne craint pas d'être incomprise ou persécutée.

4- Conclusion

Pour terminer ce message pastoral, nous nous tournons vers ceux que nous voulons servir, vers ceux qui, en ces jours et dans notre pays, ont été expulsés, ont disparu, se trouvent menacés ou subissent la torture. En vertu de notre conscience chrétienne, par devoir pastoral et sans autre motif que d'apporter notre collaboration pour une vie fraternelle dans la justice de tous les salvadoriens, nous demandons à bon droit:

1) Que cesse toute violence de la part des groupes sociaux, des organisations paramilitaires, des organes de sécurité et de l'armée;

2) Que soit garantie la sécurité de tous les citoyens dans leur vie et dans leurs biens; et que soient réintégrés dans la vie publique ceux qui sont emprisonnés pour motifs politiques et ceux qui, par crainte de représailles, vivent en cachette;

3) Que cesse toute torture pour obtenir des aveux hors du cadre judiciaire;

4) Qu'on cesse de pourchasser et d'expulser arbitrairement les citoyens, les prêtres étrangers ou autochtones, et que, dans ce dernier cas, un dialogue s'ouvre entre les autorités militaires et religieuses;

5) Que dans les circonstances exceptionnelles de l'état de siège on observe strictement la légalité, en évitant les abus de pouvoir dans son application;

6) Qu'il soit mis un terme aux violations des droits de l'homme mentionnées plus haut.

Tous les salvadoriens et tous les chrétiens désirent vivre en paix dans le pays. Parvenir à une paix durable est impossible sans une vraie justice. Tous nos efforts doivent tendre à cela. A l'heure actuelle, il faut ajouter que la paix, comme dit Paul VI, ne s'obtient que par le respect de la vie et des droits fondamentaux de la personne (Message pour la journée de la paix 1977).

Le temps de Carême dans lequel nous sommes nous rappelle le chemin de Jésus-Christ menant vers la croix et la résurrection. Il nous est possible de suivre ce chemin dans la mesure où nous substituons l'état de péché par celui de la grâce et de la sainteté, la vie d'injustice par celle de la justice dans la charité.

Nous vous bénissons de tout coeur.

San Salvador, le 5 mars 1977

Pour la Conférence épiscopale, le Conseil permanent:

- + Pedro Arnoldo Aparicio y Q. évêque de San Vicente, président de la CE
- + Marco René Revelo, évêque auxiliaire de Santa Ana
- + Oscar A. Romero, archevêque de San Salvador, vice-président de la CE
- Freddy Delgado A. secrétaire général de la CE

2- Communiqué de l'archevêché de San Salvador à propos de l'assassinat du P. Rutilio Grande et de ses deux accompagnateurs (13 mars 1977)

1- Les faits

Le secrétariat de presse de l'archevêché de San Salvador porte à la connaissance du public qu'hier, samedi 12 mars, à 5 h de l'après-midi, a été lâchement assassiné le P. Rutilio Grande, jésuite, curé de Aguilares (1). En même

(1) Le 4 mars précédent, un groupe de quarante soldats et policiers avait encerclé le presbytère du P. Rutilio Grande pour l'arrêter. Mais l'intervention des paroissiens avait fait échouer la tentative.

temps que lui ont été assassinées les deux personnes qui l'accompagnaient alors qu'il se rendait dans son village natal d'El Paisnal pour y célébrer la Sainte-Messe. Les noms de ces deux autres victimes sont M. Manuel Solórzano, âgé de 70 ans, et le jeune Nelson Rutilio Lemus, de 15 ans.

Le P. Rutilio Grande et ses deux accompagnateurs ont été surpris par derrière et criblés de balles par des individus inconnus. Pour perpétrer leur crime, ceux-ci ont utilisé des balles de gros calibre qui ont transpercé la carrosserie et les sièges de la voiture conduite par le prêtre, pour atteindre les trois victimes en les blessant mortellement.

Un médecin légiste a, sur la demande des autorités ecclésiastiques, procédé à l'examen des cadavres; son rapport doit permettre l'ouverture d'une enquête judiciaire postérieure, de sorte que ce crime horrible ne reste pas mystérieux, ainsi qu'il arrive fréquemment dans des cas similaires. L'absence des autorités a été notoire alors que, dans de tels cas, elles prêtent officiellement leur concours. De plus, le service public du téléphone d'Aguilares ne fonctionnait pas ce jour-là.

Mgr Oscar A. Romero, archevêque, a formellement demandé au président de la République l'ouverture d'une enquête serrée pour tirer au clair un crime aussi perfide et pour châtier les coupables.

2- Réactions de la communauté d'Aguilares

Le soir même, Mgr Oscar A. Romero et Mgr Arturo Rivera Damas se sont rendus à Aguilares pour s'informer personnellement des faits et remplir leur devoir de pères et de pasteurs. Toute la nuit sont également arrivés des prêtres de la Compagnie de Jésus, dont faisait partie le P. Grande, ainsi que d'autres congrégations religieuses et du clergé diocésain. Tous étaient profondément consternés par un attentat aussi horrible.

Les corps des trois victimes avaient été étendus sur des tables et recouverts d'un drap, dans l'église d'Aguilares. Les fidèles ont accouru en masse à l'église, profondément marqués par ce qui venait d'arriver à leur pasteur qu'ils aimaient tant parce qu'il leur avait appris à aimer. Le peuple n'a pas pu retenir ses larmes, comme quelqu'un qui aurait perdu son père. On notait aussi chez les gens une certaine peur, surtout quand une personne inconnue s'approchait d'eux. Vers minuit, une messe des morts a été célébrée pour les trois victimes. La célébration était présidée par Mgr l'archevêque, entouré de nombreux prêtres.

3- Dispositions ecclésiastiques

Sur décision de l'autorité du diocèse de San Salvador, la messe d'enterrement sera célébrée à la cathédrale, demain lundi à 10 h, pour le repos de l'âme des trois victimes. Tous les prêtres, les religieuses et les fidèles en général ont été invité par radio à prier pour les disparus et à rendre un ultime hommage au prêtre martyr qui a donné sa vie pour ses brebis. Après la messe, les corps seront emmenés dans leur pays d'origine. Les restes du P. Rutilio Grande reposeront dans l'église de son village natal d'El Paisnal.

Mgr l'archevêque a ordonné la publication de l'excommunication ipso facto des auteurs matériels et intellectuels de cet horrible attentat perpétré contre une personne consacrée à Dieu. Ainsi le prévoit le canon 2343, paragraphe 4, du Code de droit canonique.

Sur décision de l'archevêque également, Radio YSAX "La Voz Panamericana" a donné hier soir un programme spécial d'information et de réflexion sur ces tristes événements et sur les dispositions de l'autorité ecclésiastique. Parmi ces dernières, une sonnerie de cloches est prévue dans toutes les églises, demain lundi, à l'heure de la messe d'enterrement célébrée à la cathédrale. Trois jours de deuil ont été décrétés pour les lundi, mardi et mercredi de cette semaine.

San Salvador, le 13 mars 1977

3- Communiqué de l'archevêché de San Salvador sur la violation des droits de l'homme dans le pays (15 mars 1977)

L'archevêque de San Salvador, conjointement avec l'évêque auxiliaire et le clergé du diocèse, avec le soutien de religieuses et de laïcs, ainsi qu'avec la participation de prêtres d'autres diocèses,

CONSIDERANT:

- 1) Que la violation répétée des valeurs chrétiennes et des droits fondamentaux de la personne met gravement en danger l'ordre qui, de façon rationnelle et civilisée, préside à la vie collective du Salvador, avec les lourdes conséquences qui s'ensuivent pour les masses défavorisées en particulier (cf. message du conseil permanent de l'épiscopat sur la situation actuelle du pays);
- 2) Que l'escalade de la violence et la détérioration de la vie collective dont nous souffrons, rendent plus difficile encore pour l'Eglise, déjà menacée et réprimée, l'exercice de sa mission, et sont un obstacle à l'exercice normal et responsable du ministère pastoral;
- 3) Que la mission de l'Eglise, bien qu'interprétée faussement et de façon malveillante par certains secteurs sociaux, consiste à rester fidèle au message de Jésus interprété à la lumière du magistère tel qu'il est traduit dans Vatican II et dans Medellin: supprimer le péché et édifier une société plus juste;
- 4) Que la violence et la détérioration du climat social se sont traduites par des attaques injustifiées contre les organisations travaillant en faveur du développement intégral des paysans; qu'elles se sont également manifestées par l'expulsion et la torture appliquées à des prêtres; et qu'elles ont culminé dans le triple assassinat du P. Rutilio Grande, prêtre jésuite, de M. Manuel Solórzano et du jeune Nelson Rutilio Lemus, paysans, devenus les symboles des souffrances et des assassinats des masses défavorisées et sans défense de la population d'El Salvador;
- 5) Que notre action doit être telle que les chrétiens les plus engagés ne se sentent pas abandonnés, ainsi qu'il arrive très souvent;
- 6) Que la souffrance du peuple nous pousse et attend une plus grande unité de la part de l'ensemble du peuple de Dieu, c'est-à-dire hiérarchie, prêtres, religieuses et laïcs;

DECIDE DE

- 1) Suspendre, en signe de deuil, de protestation et d'invitation à la réflexion, les activités de tous les centres d'éducation catholique du diocèse, du jeudi 17 au samedi 19 de ce mois;
- 2) Convoquer tous les curés et chapelains à la célébration d'une seule messe autour de l'évêque, à la cathédrale, le dimanche 20 courant à 10 h du matin; ce qui a pour effet de suspendre toutes les messes dans les paroisses et chapelles, et d'inviter les fidèles à s'associer à l'unique Eucharistie par l'écoute de Radio YSAX;
- 3) Refuser de participer aux cérémonies officielles tant que la situation ne se sera pas clarifiée;
- 4) Créer un comité de vigilance chargé en permanence d'observer de façon critique l'évolution de la situation actuelle et d'informer de façon continue le clergé et l'ensemble des fidèles par la radio et par le bulletin diocésain.

En cette heure d'union, nous espérons que tous les chrétiens comprendront le signe d'amour que, dans la foi et par la justice, l'Eglise veut donner à travers nos inquiétudes et nos espérances.

San Salvador, le 15 mars 1977

Oscar A. Romero
archevêque de San Salvador

par mandat de Son Excellence
Cristóbal Cortéz
chancelier et secrétaire

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement: France 150 F - Etranger 175 F (avion: tarif spécial)
Directeur de la publication: Charles ANTOINE
Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris
Commission paritaire de presse: n° 56249